



La Ville de Caluire et Cuire recrute

Auxiliaire de Puériculture -Jardin Grenadine (h/f)

Le poste

Cadre d'emplois : Auxiliaire de puériculture

Catégorie : B

Direction ou Service : Petite Enfance

Type de recrutement : permanent : titulaire ou contractuel en CDD

Temps de travail : complet

Libre à compter du : 31/03/2026

Qui sommes-nous ?

La ville de Caluire et Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au cœur de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

L'EAJE « Jardin Grenadine » est un équipement de 47 berceaux (0-4ans)

L'équipe dédiée à cet établissement est composée d'une directrice, d'une adjointe à la directrice, de 2 EJE, de 10 auxiliaires de puériculture, de 4 auxiliaires de crèche et de 2 agents techniques (cuisine et entretien).

Les missions

En lien avec l'équipe et la directrice de la crèche, votre mission est d'organiser et assurer les soins quotidiens de l'enfant en veillant à son bien-être et au respect de ses rythmes dans un climat de confiance avec sa famille et dans le cadre du projet d'établissement avec sa famille et dans le cadre du projet d'établissement.

Activités principales :

Privilégier le dialogue et la communication avec l'enfant, les parents et l'équipe de travail

- Assurer l'accueil quotidien de l'enfant et de sa famille
- Établir une relation de confiance
- Sécuriser l'enfant et ses parents
- Échanger et transmettre des informations

Organiser et assurer la prise en charge des soins quotidiens en veillant au bien être et aux respects des rythmes biologiques

- Donner les soins d'hygiène et de confort
- Aider l'enfant à prendre son repas
- Accompagner l'enfant dans ses rites de sommeil
- Dispenser des gestes de maternage
- Dépister, signaler les signes inhabituels
- Dispenser les soins prescrits par un médecin

Veiller à la sécurité des enfants et prévenir les inadaptations

- Assurer une surveillance constante
- Aménager, nettoyer et désinfecter des espaces de vie de l'enfant et du matériel
- Participer à l'analyse des comportements des enfants en vue de prévenir les inadaptations

Accompagner l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie

- Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet
- Aider l'enfant à acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, motrice, sphinctérienne)

Participer à la mise en œuvre des projets d'activités pour les enfants

- Concevoir et réaliser des activités appropriées à l'âge et aux désirs des enfants dans le cadre donné par le projet pédagogique
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Réaliser des éléments de décoration

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif de l'établissement.

Participer à des groupes de réflexion : réunion d'équipe, réunion d'analyse de la pratique, réunion à thème

Former et encadrer des stagiaires

Votre profil / vos atouts

Connaissances et compétences

- Être titulaire du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
- Connaître les besoins fondamentaux des enfants
- Règles d'hygiène et de sécurité auprès des enfants
- Sens de l'organisation et de la méthode
- Capacité à définir des priorités
- Respect des procédures internes et des délais
- Autonomie

Aptitudes et qualités

- Sens du travail en équipe
- Capacité à communiquer
- Souplesse et fermeté
- Prise de recul
- Dynamisme
- Réactivité, adaptabilité
- Disponibilité
- Sens du service public

Environnement relationnel

Internes : Relation hiérarchique avec la directrice de la crèche.

Relation fonctionnelle avec les agents de la crèche.

Externes : Relation avec les usagers et les prestataires externes

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire

- Un régime indemnitaire mensuel et une prime de fin d'année équivalente à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence.
- Une politique d'action sociale volontariste comprenant notamment des titres restaurant d'une valeur faciale de 7€ avec une participation employeur de 50% et un comité social culturel propre à la ville et permettant d'avoir accès à de nombreuses prestations qui peuvent constituer un vrai complément de rémunération.
- Une politique d'accompagnement aux parcours professionnels dynamique avec notamment, une école interne de préparation aux concours et examens professionnels.
- Amplitude d'ouverture de l'équipement : 7h30 – 18h30 (18h le vendredi)
Fermeture estivale 3 semaines en août, une semaine entre Noël et le jour de l'an, 1 semaine aux petites vacances d'hiver et de printemps.
Planning de travail établi pour l'année scolaire avec des temps de présence hebdomadaires lors de l'ouverture et de la fermeture de la structure.
Réunions d'équipe en dehors des horaires d'ouverture de la crèche

Informations complémentaires

Personne à contacter

Julie SOLARI, Responsable du Service PE - Tél : 04.37.92.98.13

Juliette ALBOUY, Responsable Adjointe PE -Tél : 04.37.92.84.17

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne jusqu'au 30 avril 2026: [POSTULEZ ICI](#)

A noter : inutile de postuler après la date limite de dépôts des candidatures

Tout savoir sur



www.ville-caluire.fr